

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

centres commerciaux Question écrite n° 101060

## Texte de la question

Mme Sylvie Tolmont attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire sur la multiplication des friches commerciales. L'équipement qui est aujourd'hui existant et disponible sur le territoire ne répond plus forcément aux besoins et aux désirs du consommateur. Internet, la mondialisation, des changements de consommation ainsi que des facteurs microéconomiques liés à la spécificité de chaque bassin commercial expliquent ce désinvestissement de certaines zones commerciales. En effet, dans un contexte particulièrement concurrentiel, il est primordial d'évoluer au même rythme que la société en intégrant les nouveaux modes de vie et de consommation. Les réseaux de transports, les larges aires de stationnement qui étaient autrefois indispensables sont désormais moins prégnants. Cette vacance commerciale enlaidit les abords de ville, génère de l'insécurité et dévalorise les cellules commerciales qui restent en activité. C'est à ce titre qu'elle interroge Mme la ministre sur ses intentions pour savoir quel soutien peut-être proposé aux collectivités en termes d'aménagement du territoire, de politique fiscale pour accompagner les collectivités dans leur politique d'urbanisme commercial et dans leurs démarches de réhabilitation des friches commerciales.

## Données clés

Auteur: Mme Sylvie Tolmont

Circonscription : Sarthe (4e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 101060 Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé: Commerce, artisanat, consommation et économie sociale et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 6 décembre 2016, page 9909

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)